



Compte-rendu du séminaire Appel à projets européen « Villes et Communautés intelligentes »

Le 29 janvier 2015, rue Joubert

Organisée par les associations du « Pôle Joubert » - AMGVF, ACUF, AdCF, FNAU et Villes et banlieues – cette rencontre a été l'occasion de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par l'appel à projets « Villes et Communautés intelligentes » : élus, techniciens, représentants d'entreprises, Commission européenne, associations d'élus et réseaux européens (AFCCRE, Energy Cities) mais aussi représentants des ministères concernés (Recherche, Ecologie et développement durable);

Le contenu de l'appel à projets « Villes et Communautés intelligentes » et ses conditions

Le 10 décembre dernier, la Commission européenne a lancé **un appel pour des projets phares de démonstration proposant des solutions pour des villes intelligentes** (« *smart cities* ») intégrant les secteurs de l'énergie, des transports et des télécommunications. Pour être éligible, le projet doit être présenté par **un consortium regroupant trois villes européennes de trois pays différents** ainsi que des partenaires privés ou publics. Trois villes « suiveuses » qui ne reçoivent pas de financement doivent également y participer.

En plus de s'appuyer sur une approche intégrée prenant en compte les bâtiments et quartiers bas carbone, la mobilité urbaine durable et l'intégration des infrastructures grâce aux TIC, le projet doit impérativement être reproductible ailleurs en Europe.

NB : les présentations des intervenants sont consultables sur le site de l'AMGVF <http://www.grandsvilles.org/travaux/europe/appel-projets-villes-communautés-intelligentes-seminaire-29-janvier-2015>

Introduction – Jean-Claude DARDELET, Toulouse Métropole

Après avoir remercié l'ensemble des participants et des intervenants, **Jean-Claude DARDELET, vice-président de Toulouse Métropole** rappelle dans son introduction la méthode de travail des associations de la rue Joubert : **conduire en commun leurs travaux sur les questions européennes** dans l'objectif de favoriser les actions transversales et les contributions communes. Cette **logique de partage et de mobilisation commune est une condition indispensable pour peser davantage dans le débat public national et européen.**

Face aux enjeux et à la complexité des dossiers de candidatures pour répondre aux appels à projets européens, il est essentiel **de mettre toutes nos forces en commun** ;

Le contexte actuel de restriction budgétaire couplé à la réorganisation territoriale en cours, notamment à travers la loi NOTRe rendent nécessaire la recherche de nouveaux leviers d'investissements pour les territoires. C'est dans cet esprit qu'à Toulouse, la démarche « French Tech » a été initiée au niveau politique. Une délibération passée le 25 septembre 2014 lance la démarche « smart city », qui se fonde sur un certain nombre d'atouts existants, dont une quarantaine de projets innovants publics-privés conduits avec des startups, TPE-PME et grands groupes. Un plan d'action a notamment été proposé autour de 4 axes – mobilité/énergie/services/autonomie – Silver économie – permettant la valorisation des crédits européens et nationaux.

David PHILIPONA – Directeur de cabinet adjoint de Geneviève FIORASO, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche

D'ici 2030, la population mondiale augmentera de 1,5 milliards d'habitants. La population urbaine s'élèvera à 5 milliards d'habitants et la surface urbaine aura triplé. Ce phénomène se jouera majoritairement en Asie et en Afrique, mais il concerne aussi directement la France. Il s'agit d'un défi économique, environnemental – les villes représentent 80% des émissions de CO2 – et social. La réponse à ces nouveaux défis passe par le triptyque recherche/innovation/expérimentation. Il existe dans le monde des villes intelligentes créées de toutes pièces. En France, des quartiers expérimentaux ont été lancés. Le ministère de l'ESR est mobilisé sur l'enjeu des villes intelligentes, que ce soit en matière de recherche, de formation ou de mise en place de masters spécifiques en urbanisme et en aménagement du territoire.

Andreea Strachinescu – Présentation de l'appel à projets 2015-2029

Pour replacer les choses dans leur contexte, Andreea Strachinescu, chef de l'unité "Nouvelles technologies de l'énergie, innovation et charbon propre" à la Commission européenne, a d'abord présenté l'ensemble des initiatives européennes en matière de villes intelligentes (Horizon 2020, Initiatives « *Smart cities and communities* », Partenariat Européen pour l'innovation (IEP).

Elle rappelle la volonté de la Commission d'avoir 25 projets phares en Europe, autour de l'énergie, des transports et des TIC et de trouver des solutions innovantes qui changent la vie des citoyens tout en rencontrant des marchés, et donc en impliquant les entreprises.

- **Le Partenariat Européen pour l'innovation (IEP)**

Il s'agit d'une démarche transversale au sein de la Commission Européenne visant à définir la stratégie européenne en matière de ville intelligente. **Le plan stratégique est structuré autour de 11 priorités** à la fois transversales et sectorielles qui sont ensuite déclinées en plans opérationnels. Des exemples pratiques sont disponibles en ligne sur le site: <https://eu-smartcities.eu>

Afin de mobiliser les acteurs européens (collectivités, entreprises, organismes de recherche, associations..), la Commission européenne a lancé en 2014 un appel à engagements qui a donné lieu à 400 réponses dont 370 éligibles incluant 3000 partenaires sur 32 pays. Des groupes d'actions et des intergroupes ont été constitués. Une rencontre entre les groupes aura lieu le 22 mai à Berlin. D'autres activités seront organisées autour de l'événement. La Commission affiche clairement sa volonté de développer plus d'interactions entre les villes et les entreprises, non pas à travers la mise en place d'instruments financiers, mais au travers d'outils de collaboration. Les groupes sont soutenus par la mobilisation d'experts de la Commission européenne. Un soutien opérationnel leur est par ailleurs apporté, tout cela en parallèle du programme Horizon 2020.

- **Horizon 2020**

La Commission lance des appels à projets pour des projets phares (*light house projects*) de villes intelligentes. Les projets doivent prendre en compte les trois dimensions suivantes:

1. **Mobilité urbaine durable** par l'intégration des infrastructures de transport et d'énergie (véhicules à énergies alternatives, électromobilité).
2. **Quartiers et milieu bâti durables** : les quartiers à consommation d'énergie nulle ou basse par l'intégration et la gestion de sources locales d'énergies, la rénovation énergétique de bâtiments principalement résidentiels avec un fort impact sur les locataires, des solutions numériques pour la gestion des systèmes de transport et d'énergie ;
3. **Infrastructures et procédures intégrées** : par exemple, les réseaux électriques, l'éclairage de rue ou les réseaux numériques)

L'enjeu est d'avoir des consortiums villes-industries (*porteur de solutions innovantes*), permettant l'implication des citoyens. Dans certaines villes leaders, des projets démonstrateurs seront montés à l'attention des villes *followers* (*suiveuse*), afin qu'elles puissent aussi bénéficier de cette expérience et développer à terme d'autres projets. Il ne faut pas viser 100% de financements européens, ce qui serait **peu crédible**.

- **L'appel à projet 2014 en quelques chiffres**

- 18 propositions reçues, dont 5 ont reçu une note entre 5 et 10
- 46 villes leaders et 53 villes followers
- 9 retenues disposant de savoir-faire qui sont leaders

⇒ Types de projets

- **Quartier** :
 - o Quartier à basse énergie impliquant plusieurs bâtiments
 - o Perspective intégrée : combiner le projet avec le transport
- **Transport** : il s'agit du type de projets le moins abordé
 - o Actions faibles ;
 - o 40% sur le réseau transport ;
 - o Souvent trop lié aux quartiers ;
- **Plus répandues** : voitures électriques, infrastructures de rechargement

⇒ Pièges à éviter

- Trop d'éléments indépendants ;
- Des demandes de financement très élevées : il faut demander moins tout en veillant à une plus grande implication des entreprises ;
- Une trop faible reproductibilité des actions proposées.

⇒ Erreurs les plus fréquentes

- Ambitions déséquilibrées entre les secteurs et entre les villes ;
- Beaucoup trop de détails au détriment de l'identification des enjeux des projets ;
- Des dossiers trop longs avec beaucoup de répétitions.

L'appel à projet 2015 est ouvert depuis le 10 décembre et sera clôturé le 5 mai 2015 sans délais supplémentaire. A noter qu'une journée d'information est prévue à Bruxelles le 12 février 2015. L'appel à projet 2016-2017 : pas une révolution mais des évolutions.

Présentation d'Anne Charreyron Perchet et de Pascal Newton

Anne Charreyron-Perchet, chargée de mission stratégique « Ville durable » au ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et son collègue du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Pascal Newton, ont quant à eux rappelé les enjeux pour les collectivités d'une participation à des projets européens avant de revenir sur les résultats des appels à projets 2014 « *Smart cities and communities* ».

- **Les appels à projets sont des dispositifs spécifiques et sélectifs, mais plusieurs raisons militent tout de même pour qu'ils soient mobilisés**

- Enjeu financier : 100% des coûts sont éligibles ;
- Un degré d'innovation élevé (y compris par rapport au Plan d'Investissement d'Avenir) ;
- Enjeu de visibilité nationale et européenne ;
- Enjeu d'ouverture européenne (villes européennes et entreprises).

- **Quelques recommandations pour les mobiliser au mieux**

- Les projets doivent s'intégrer dans un projet urbain ;
- Il faut s'adosser sur des projets existants ;
- Il est déconseillé de se mobiliser si l'on n'est pas déjà engagé dans des projets de type PIA par exemple ;
- Nécessité de s'intégrer dans des consortiums quand on ne dispose pas d'une expérience européenne propre ;
- Anticiper : il s'agit de projets très lourds à monter. Si rien n'a été engagé, il sera très difficile d'être prêt pour 2015 ;
- A noter la forte évaluation sur la gouvernance.

Anne Charreyron-Perchet rappelle l'existence du **groupe miroir français qu'elle anime et dont les réunions sont ouvertes.**

Pour l'appel à projets 2014, il reste 5 mois pour se préparer. Pour l'appel à projets 2015, les délais sont plus abordables, mais la compétition sera plus rude. L'appel à projet 2015 représentera 106 millions d'euros.

Pour être retenu, il faut avoir une note supérieure à 10 :

- 5 sur projets
- 5 sur impacts

- **Bilan de l'appel à projets 2014**

Nantes, Lyon, Lille et Marseille ont été villes suiveuses, mais sur des projets non retenus. La compétition nécessite un processus d'apprentissage autant que l'identification de partenaires connaissant le sujet. Il importe par ailleurs de capitaliser les échecs pour le prochain appel à projets. Pour 2014, seuls 3 projets seront financés. En quatrième position se trouve un projet français.

- **Questions de la salle :**

- *Ville de Paris* : nous nous positionnons depuis plus d'un an sur l'appel à projets 2015. Il s'agissait du premier essai, d'où l'apprentissage avec des partenaires expérimentés. Est-ce que le *care sharing* et le *move sharing* sont éligibles ?

REPONSE : le texte de l'appel à projets ne prévoit pas de dépenses non éligibles. Tout dépend de la façon dont la dépense s'intègre dans le plan général.

- *Plaine Commune* : Est-ce que les EPCI sont éligibles ou non ? Un consortium a été mis en place avec Bosch, avec la volonté d'optimiser l'existant. Une dimension d'innovation est-elle attendue ou cette optimisation est-elle suffisante ?

REPONSE : L'appel à projets vise les villes et communautés. Les attentes portent sur l'intégration des 3 secteurs. Un réseau de juristes existe pour répondre au ministère. La question de l'éligibilité des communautés n'étant pas assurée, une réponse claire du pôle juridique du Ministère est attendue sur ce point précis..

- *Nantes métropole* : Le point d'entrée pour la mobilité semble circonscrit au carburant alternatif et rien d'autre : les vélos sont-ils hors champ ?

Y a-t-il par ailleurs des minimum de performance énergétique, ou l'analyse se fonde-t-elle sur les évolutions du bâti existant ?

REPONSE : Le volet mobilité passe seulement par les carburants alternatifs, mais il est possible de postuler sur le vélo sharing, avec intégration de plusieurs éléments : exemple des intégrations par WIFI sur 3 secteurs. Il faut se référer à l'appel à projets qui présente des idées. Il n'y a pas de bornes

sur la performance énergétique. Il faut en revanche veiller à ce que l'opération soit reproductible au niveau européen.

Karine DOGNIN-SAUZE, Vice-présidente de la Métropole de Lyon

Karine Dognin-Sauze, vice-présidente de la Métropole de Lyon, chargée de l'Innovation et des Nouvelles technologies est revenue sur l'expérience du Grand Lyon sur le précédent appel à projets

Il faut replacer l'expérience de notre territoire dans le cadre de la constitution en métropole, qui s'est faite en accord avec les objectifs de la Stratégie 2020 : durable, inclusive et intelligente.

Deux leviers ont été activés :

1. Les initiatives des différents acteurs ont été valorisées ;
2. Les coopérations bilatérales historiques ont été mobilisées : Birmingham, Göteborg ...

L'objectif était double :

- Utiliser ce levier financier ;
- Contribuer sur des thèmes en faisant valoir certaines convictions, comme par exemple le concept de la « ville intelligente ». Dans ce cadre, le terrain européen joue le rôle de tribune et permet d'affirmer un leadership.

Concernant la méthode, le choix d'une présence dédiée à Bruxelles a été fait, afin d'assurer une veille anticipée. L'articulation avec l'échelon régional, qui dispose également d'un guichet, a été recherchée.

L'approche a été collaborative, ce qui est une tradition pour Lyon.

Sur les projets en cours :

- *Transform*, planification énergétique de la Part-Dieu : le projet, avec un fort prisme sur l'énergie, est fondé sur la recherche de collaboration avec d'autres villes européennes. Trois axes :
 - o *Bénéficier de l'expérience des villes pionnières ;*
 - o *Faire de Part-Dieu un démonstrateur européen ;*
 - o *Fédérer les acteurs de l'énergie sur le territoire.*
- *Opticités* - Il s'agit de l'extension d'un projet de démonstration : *Optimode*. Il s'agit de rassembler les données pour permettre une prévision de trafic à 1 heure (première mondiale). L'idée est d'étendre cette innovation à d'autres villes européennes, en y intégrant la question de l'interopérabilité et en passant notamment au GPS marchandises/particuliers.

Il faut toujours veiller à avoir des partenaires de même maturation, et bien gérer le temps pour éviter les précipitations des derniers mois tout en recherchant une cohérence locale, régionale, nationale, européenne. Par ailleurs, dans la mesure où la Métropole dispose d'un nouveau champ de compétences, il est nécessaire d'articuler les approches : social/urbain ; social/économique, etc.

La Commission européenne est très orientée sur les problématiques énergie/transport. Des axes manquent cependant dans l'appel à projet « villes intelligentes » : intelligence collective, innovation ...

- Question : est-ce que les contributions des villes candidates font évoluer *in itinere* l'approche de la Commission concernant la pondération des critères ?

REPONSE : Il y a une évolution et une adaptation logiques (cf. Concerto). Un mouvement graduel est par ailleurs en cours quant aux secteurs et aux différentes combinaisons :

- Réseaux de chaleur

- Energie : chaleur/innovation/électricité.

Beaucoup d'autres secteurs sont envisageables : l'eau et les déchets par exemple. Des villes sont très engagées quand d'autres le sont moins. Il est important de promouvoir les échanges mais aussi de limiter les ambitions pour permettre à un maximum de villes de s'engager.

La dimension sociale est importante : l'action en matière d'industrie a des répercussions en matière d'emploi et de qualité de vie. Il faut regarder les choses à l'échelle européenne.

Philippe Fournand, ALGOE

Dans son intervention, Philippe Fournand, de la société de conseil Algoé s'est attaché à mettre en exergue les freins et les facteurs de réussites dans la constitution de dossiers européens en s'appuyant sur son expérience dans l'accompagnement de collectivités dans ce type de projets.

- **Comment monter un projet ?**

1. Partir d'une stratégie claire ;
2. Identifier les projets et les partenariats ;
3. Sécuriser les cofinancements et articulation avec le FEDER ;
4. Conduire le projet ;
5. Avoir vision sur ce qu'on va faire des résultats du projet

- **Monter une proposition :**

Un appel européen est une compétition : « il faut déjà être beau au départ, le devenir encore plus et faire rayonner cette beauté à l'échelle européenne ».

Il faut faire la preuve de son ambition et de sa capacité à réaliser des modèles démonstratifs. Il est essentiel de prouver que l'on peut répondre à tous les critères de l'appel à projets et se centrer sur l'objet de l'appel, tout en anticipant les attentes des évaluateurs.

Il y a 2 tableaux fondamentaux :

- Les bâtiments ;
- La mobilité

- **Ce qui est le plus compliqué**

- Avec qui travailler ? Quelles entreprises (problème des marchés publics) ?
- Identifier des villes partenaires avec lesquelles existe une histoire commune, en veillant à être démonstratif sur les valeurs à délivrer ;
- Faire la preuve de la cohérence du projet : l'implication de l'opérateur de réseau électrique est quasi-obligatoire.

- **Structuration du projet**

L'enjeu : une bonne distribution du travail et une rédaction qui respecte un certain vocabulaire et une certaine orientation.

- Il faut au moins 3 partenaires de trois pays ;
- Les PME sont assez centrales ;
- Importance du partenariat villes-industries ;

Il faut veiller à bien identifier les rôles : qui sera le coordinateur ? En d'autres termes, qui a le temps technique, administratif, etc. ?

- Affecter des grandes tâches et des responsabilités sur les livraisons ;
- Le concept doit attirer l'attention, faire preuve de simplicité ;
- Attention à expert/évaluation ;
- Importance du management ;

Plan d'exploitation : quelle innovation sur les modèles économiques ?

- **S'agissant du budget**

- Equilibrer entre partenaires et pays ;
- Allouer en fonction des compétences ;
- Limiter la sous-traitance.

- **Critères des évaluateurs**

- Excellence ;
- Impact ;
- Capacité à délivrer des choses.

Il faut valider chemin faisant en prévoyant des points d'étapes avec la CE.

Quelles actions pour appuyer les démarches ?

Pour évaluer au mieux la manière d'appuyer les collectivités, les participants ont été invités lors du séminaire à nous indiquer par écrit les freins qu'ils ont identifié, leurs attentes ainsi que leurs questions

1. Freins :

- Complexité des AAP UE / expériences locales ;
- Lisibilité des points de sélection ;
- Manque d'ingénierie :
 - Difficulté à calibrer le dimensionnement des projets ;
 - Intégration des 3 thématiques : pas simple compte tenu de l'organisation des réseaux ;
 - Vision restrictive de la ville intelligente sur 3 thèmes alors que les pratiques citoyennes sont centrales pour la sobriété énergétique ;
- Financements.

2. Attentes :

- Organiser un lobbying des villes françaises ;
- Initier un dialogue des villes françaises pour se préparer à la compétition,
- Avoir des référents régionaux sur les appels à projets.
- Organiser des *speed-dating* entre collectivités et industriels.
- Disposer d'une liste de cabinets spécialisés pour l'appui.

3. Questions :

- A quel moment remplir l'AAP lors de la phase opérationnelle ou en amont ?
- Quels types de projets en matière de mobilité ?
- Quelle éligibilité pour un pôle métropolitain ?
- La taille critique d'une agglomération moyenne est-elle suffisante ?

QUESTIONS / REPONSES

Interconnectés

Céline Colucci, Déléguée générale des Interconnectés, souligne l'intérêt d'une mise en commun des villes entre elles au niveau national pour renforcer leur expertise sur ces sujets. Elle rappelle que les interconnectés portent un groupe de travail qui traite spécifiquement la smart city (prochaine réunion plénière le 5 mai à Paris) et qui peut être un espace ressources (travailler sur les contenus, stratégies, bonnes pratiques des territoires) en complémentarité du groupe miroir animé par Anne Charreyton-Perchet qui propose une approche plutôt orientée sur les réponses aux appels à projets. Ce groupe fait écho au groupe RECI qui rassemble les smart city espagnoles qui ont pris le parti d'organiser leurs échanges sur les axes forts appels à projets européens.

Energies cities

- Soutien de l'Union européenne, actif sur le montage de projet ;
- Une difficulté à faire participer les membres français ;
- Deux villes européennes en recherche de partenaires, mais des problèmes de compétition.

Anne Charreyron-Perchet :

- Le CEREMA devrait monter en compétence pour répondre aux besoins des collectivités ;
- Il existe déjà un groupe informel « 6 Nations forum » : il s'agit d'un moyen d'identifier des partenaires et de réunir de manière informelle les personnes en charge de « smart city ».
- Le groupe miroir rassemble des entreprises, des collectivités et des organismes de recherche. Il est ouvert, il faut se faire connaître (3 réunions/an).

Andreea Strachinescu

L'intégration permet l'optimisation des coûts. Si vous n'êtes pas prêts pour la « smart city », regardez tout le programme énergie.

Conclusion par Jean-Claude DARDELET :
--

Les enjeux ont été identifiés :

1. **Créer des partenariats** forts fondés sur des engagements politiques : l'alignement des planètes est aujourd'hui favorable puisque nous disposons d'un instrument légal, le programme Horizon 2020 et que nous bénéficions d'une fenêtre de tir, la réforme territoriale ;
2. Il faut **anticiper**, et l'Etat et les associations d'élus ont un rôle à jour dans ce cadre : l'appel à projets ne prend pas en compte nos spécificités, nos enjeux territoriaux. Il faut que les Etats-membres interviennent dès la conception des cahiers des charges, sinon il est déjà presque trop tard ;
3. **Evaluer.**

Face aux enjeux en présence et à la complexité des dossiers de candidatures pour répondre aux appels à projets, il est essentiel que les acteurs impliqués mettent leurs forces en commun. Cela passe nécessairement par un travail plus étroit entre collectivités, services de l'Etat et entreprises.

Cette rencontre était ainsi une étape nécessaire, mais il est important d'aller plus loin, notamment en trouvant les moyens d'accompagner les collectivités dans la recherche de partenaires européens. La participation au séminaire de réseaux européens qui se disent prêts, à l'image de l'AFCCRE ou d'Energy cities, à appuyer nos collectivités dans la recherche de partenaires européens marque une étape importante.